

Attribution de temps

● (1630)

Quelle est au juste la position du NPD? Les néo-démocrates se préoccupent du sort d'une femme qui pourrait perdre son emploi. Aucune femme ne perd son emploi dans un bureau de poste. Ils savent que le nouveau système de franchisage ne sera mis en place qu'au moment des retraites. Comment cela peut-il faire perdre son emploi à une femme?

Mon collègue a souligné que le système de franchisage pourrait même créer plus d'emplois. Que reproche-t-on à ce système? Qu'avez-vous contre la création d'emplois?

M. Rodriguez: Quatre dollars l'heure.

M. Holtmann: Le taux horaire n'a jamais été mentionné ou négocié. Les parties n'ont pas réussi à s'entendre après 15 mois de négociations mais le NPD est prêt à prolonger ces négociations et cette grève. Ils veulent que l'économie canadienne continue de se détériorer.

M. Rodriguez: Comme avec le libre-échange.

M. Holtmann: Comment croient-ils que cela peut donner quelque chose de constructif?

M. Rodriguez: Vous ne croyez pas aux vertus des négociations collectives.

M. Holtmann: Bien sûr que nous croyons aux négociations collectives mais il est évident qu'elles n'ont rien donné en 15 mois.

M. Rodriguez: Le droit de grève fait partie des négociations collectives.

M. Holtmann: L'attitude des néo-démocrates montre qu'ils sont en faveur des grévistes et disposés à laisser le conflit traîner encore 15 mois. En somme, ils voudraient, comme la députée de Hamilton Mountain (M^{me} Dewar), laisser la grève se poursuivre et mener à la ruine les grosses et les petites entreprises du Canada. Ils s'en moquent bien.

Si les néo-démocrates prétendent appuyer le petit entrepreneur moyen au cours de la prochaine campagne électorale, on leur demandera ce qu'ils faisaient au bon moment.

Les néo-démocrates qualifient cette mesure de draconienne et d'hypocrite.

M. Rodriguez: C'est vous l'hypocrite!

M. Reimer: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Le député de Selkirk—Interlake (M. Holtmann) voudrait communiquer son point de vue à la Chambre. Vous pourriez peut-être demander aux néo-démocrates d'avoir au moins l'obligeance de le laisser parler. Ses propos ne leur plaisent sans doute pas, mais il a sûrement le droit de les exprimer.

M. Nystrom: Je n'ai rien dit du tout.

M. Keeper: Madame la Présidente, j'invoque moi aussi le Règlement. Le député a dit que notre collègue de droite . . .

M. Rodriguez: D'extrême droite.

M. Keeper: . . . tentait de nous exposer son point de vue. En fait, il tentait plutôt de nous provoquer, de ce côté-ci de la Chambre. Pourquoi toutes ces bêtises, autrement? Je crois qu'il a atteint son but. Laissons le débat se poursuivre.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La présidente, qui écoutait attentivement l'échange de vues, a eu l'impression que le député de Selkirk—Interlake (M. Holtmann) et certains députés néo-démocrates y prenaient beaucoup de plaisir. Plusieurs voudront sans doute répondre au député, mais qu'on lui permette d'abord de s'exprimer.

M. Holtmann: Merci, madame la Présidente. J'espère que vous allez tenir compte du temps qui m'a littéralement été volé cet après-midi dans le calcul de la durée de mon intervention.

Voyons voir quelle est la nature de la grève et quelles sont les raisons pour lesquelles nous devrions légiférer pour obliger les postiers à retourner au travail. Les postiers ne faisaient pas la grève afin de réduire leur taux d'absentéisme élevé, qui est de 17 jours comparé à sept jours en moyenne pour les autres travailleurs canadiens. Je n'ai pas entendu les néo-démocrates parler de cette situation qui prévaut parmi les postiers.

Ce n'est pas quelque chose dont ces travailleurs peuvent être fiers, mais les néo-démocrates vont trouver le moyen de dire que c'est magnifique.

Si les postiers font la grève, c'est pour empêcher l'employeur d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé d'offrir un service postal impeccable et efficace aux Canadiens. Lorsque les néo-démocrates appuient ce genre de mesures, c'est vraiment à se demander comment 36 d'entre eux ont bien pu se faire élire ici.

Le gouvernement fédéral doit replacer les choses dans leur juste perspective. Les travailleurs ne contestent pas leurs salaires, qui sont bons comparé à ceux du secteur privé.

L'expérience prouve qu'on ne peut pas se permettre une longue grève des Postes parce que cela est trop dommageable pour le pays. Certes, personne à la Chambre ne devrait tolérer la violence à laquelle on a fait allusion, même si les néo-démocrates prétendent que la violence peut parfois être tolérée dans le domaine des affaires internationales. Ce parti, qui se dit le protecteur du peuple, va même jusqu'à fermer les yeux sur la violence. Je crois que le chef du Nouveau parti démocratique a même parlé de diplomatie appuyée par la force armée en ce qui concerne la pêche au large de Terre-Neuve. Ce parti était pour la violence. Nous ne sommes pas pour la violence, comme le prouvent les mesures prises par le gouvernement.